

Municipalité de

ST-FERDINAND

ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 5 - No. 2
août 2005

Clinique de sang du 23 août dernier

Les organisateurs remercient les généreux donateurs de sang qui ont bien accepté de prendre de leur temps pour poser un geste qui pourrait sauver des vies. Ils invitent les autres citoyens à les imiter lors des prochaines collectes.



Un don de sang du maire de la municipalité de St-Ferdinand, M. Donald Langlois, qui est entouré de M. Gérard Boucher, grand chevalier du conseil 9149, des responsables de la collecte, M. Nil Lemay pour les Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand et Mme Lise Carrier pour l'association « Nouveau Départ » en présence de deux infirmières de Héma Québec.

Message du maire



Pour une rentrée en toute sécurité

La rentrée des écoliers est déjà rendue à nos portes. Les autobus scolaires, les parents automobilistes, les travailleurs et les autres conducteurs reprendront leurs déplacements habituels. Je vous demande donc de redoubler de prudence afin de respecter les arrêts d'autobus d'écoliers et les traverses de piétons.

De plus, nous recevons un trop grand nombre de plaintes pour excès de vitesse dans notre municipalité. Nous continuerons de travailler en collaboration avec la Sûreté du Québec afin de mieux protéger nos citoyens et les nombreux touristes qui nous visitent.

Enfin, notre municipalité cherche à obtenir des accords du Ministère des Transports du Québec pour favoriser le développement économique en accordant des permissions et des droits de passage pour les VTT et les motoneiges. Il est désolant de constater que certains

amateurs de ces véhicules sportifs nuisent à nos chances de recevoir ces permissions en circulant à des grandes vitesses sur nos routes.

**N'oubliez pas :
La prudence peut
sauver votre vie
et celle des autres.**

*Bonne rentrée scolaire
et s.v.p. respecter
les limites de vitesse
sur nos routes*



Plusieurs panneaux ont été installés dans les entrées de la municipalité pour sensibiliser les automobilistes et les camionneurs à porter une attention particulière à la sécurité des piétons et des cyclistes.

Bâtiments Saint-Julien

Votre conseil municipal profitera de la reprise des activités politiques et entrepreneuriales de la fin des vacances estivales pour réactiver ce dossier primordial pour l'avenir de notre municipalité.

Nous reprendrons donc officiellement les discussions et négociations avec les promoteurs, le gouvernement et les ministères concernés.

Nos objectifs prioritaires demeurent les mêmes que ceux présentés à notre population depuis les quelques dernières années, à savoir :

- 1- Favoriser le développement économique de Saint-Ferdinand en exigeant une compensation du gouvernement du Québec et en collaborant avec tout groupe de promoteurs intéressé à investir dans un projet de reconstruction des bâtiments Saint-Julien.
- 2- S'assurer que les actifs exédentaires de St-Julien pouvant être utiles aux citoyens de St-Ferdinand puissent être remis à la communauté et gérer par des organismes du milieu (CPE ou autre) tel qu'offert à la municipalité par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux M. Philippe Couillard en décembre 2004.

Nous sommes convaincus que ces deux objectifs sont complémentaires et atteignables.

Nous continuerons à vous informer des futurs développements.

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Richard Leonard
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

ANIMATRICES OU ANIMATEURS BÉNÉVOLES POUR LES SCOUTS

Venez rejoindre les rangs de la 2e plus grande organisation mondiale et vous impliquez comme des milliers de Québécois et de Québécoises.

Qualités recherchées :

- Âgé de 18 ans et +
- Être dynamique et positif
- Aimer travailler en équipe
- Facilité avec les jeunes entre 7 et 15 ans
- Avoir un sens de l'organisation et de planification
- Avec ou sans expérience scoute

Tâches :

- Animer un groupe de jeunes un soir par semaine de 18h à 20h (environ)

- Aider l'animateur-responsable de l'unité et son équipe à la planification des réunions et à la préparation des sorties
- Être disponible pour les diverses activités
- Suivre, à son rythme, la formation scoute assurée par le district

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE est invitée à communiquer avec :

M. Dany Côté, Chef de groupe Black Lake (418) 423-2727

M. Martin Taillon, Chef de groupe St-Ferdinand (418) 428-3279

Mme Louise Breton, Chef de groupe Thetford Mines (418) 334-0009, (418) 335-1399

Informations supplémentaires sur notre site web : www.scoutsamiante.qc.ca

On vous attend!

Les Scouts du District de L'Amiante inc.
832, rue Carrier, case postale 111
Thetford Mines (Québec)
G6G 5R9 (418) 335-5151

SOIRÉE DE LA FADOQ DE ST-FERDINAND

La prochaine soirée aura lieu
le 24 septembre 2005
au Centre Communautaire à 20h30
Lors de cette soirée, il y aura danse
avec orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous



Bienvenue

L'horaire:
lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 18h00 à 21h00

Pour information: 428-9607
notre site: www.geocities.com/infocentrelacwilliam

Club VTT des Montagnes

**Assemblée générale annuelle ven-
dredi, le 28 octobre 2005
à 19h30, au Manoir du Lac William,
3180 rue Principale, St-Ferdinand**

- Présentation des états financiers
- Présentation du budget
- Élection des administrateurs

Bienvenue à tous les membres!

Le Cercle de Fermières de Saint-Ferdinand

reprend ses activités.

**L'assemblée mensuelle aura lieu
jeudi, le 8 septembre 2005 à 19h00
à la salle communautaire.**

Venez chercher votre programme de l'année.

Bienvenue à toutes!

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La municipalité a adopté le règlement 2001-4 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations le 8 janvier 2001.

Ledit règlement stipule ce qui suit :

Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux.

Le versement unique ou le 1er versement des taxes foncières doit être effectué au plus tard le 30e jour qui suit l'expédition du compte. Le compte est expédié le 28 février donc le 1er versement est payable le 1er avril.

Le 2e versement doit être effectué au plus tard le 90e jour qui suit le 1er versement. Le 1er

versement est payable le 1er avril donc le 2e versement est payable le 1er juillet.

Le 3e versement doit être effectué au plus le 90e jour qui suit le 2e versement. Le 2e versement est payable le 1er juillet donc le 3e versement est payable le 1er octobre.

Certains contribuables croient qu'ils ont le mois d'avril, le mois de juillet et le mois d'octobre au complet pour payer leurs taxes. C'est faux. Les dates d'échéance sont celles indiquées sur les coupons de votre compte de taxes.

Pour éviter de payer des intérêts de 18%, vous devez payer vos taxes aux dates indiquées sur les coupons. Nous acceptons les chèques postdatés aux dates indiquées ou encore vous pouvez utiliser les services « Accès D » offerts par la caisse populaire.

Merci de votre bonne compréhension.

DÉCHETS SOLIDES ET RÉCUPÉRATION

Un rappel concernant le règlement no 2004-46 relatif aux déchets solides, aux déchets solides volumineux et à la récupération :

L'utilisation du bac roulant pour les déchets solides (bac noir) et du bac roulant pour la récupération (bac bleu) est OBLIGATOIRE sur tout le territoire de la municipalité.

L'entrepreneur ne ramasse plus les déchets déposés dans un réceptacle (petite poubelle, sac vert, petit bac rectangulaire, etc.) autre que le bac roulant. Veuillez déposer vos déchets et/ou votre récupération dans les bons bacs.

Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

Si vous n'avez pas reçu de bac, veuillez nous contacter au 428-3480.

Nous comptons sur la bonne collaboration de

tous pour nous aider à garder un environnement propre.

SAVIEZ-VOUS...

Qu'il y a un sens pour déposer votre bac noir ou votre bac bleu sur le bord du chemin?

VOTRE BAC DOIT ÊTRE DÉPOSÉ DE FAÇON À CE QUE LES ROUES DU BAC SOIENT ORIENTÉES VERS LA MAISON. (voir instructions sur le couvercle du bac).

Ainsi votre bac est placé correctement pour la cueillette par le bras automatisé du camion et il ne risque pas d'être endommagé par ce dernier.

Merci de votre collaboration

Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 1 août 2005

Production de disques et spectacles par la chorale des jeunes

La municipalité de Saint-Ferdinand confirme l'attribution d'un montant supplémentaire de 524.18 \$ en provenance du Pacte rural pour l'acquisition d'un clavier et d'un amplificateur par le projet « production de disques et spectacles par la chorale des jeunes » conditionnellement à ce que ces équipements soient remis à la municipalité ou à un organisme municipal advenant la dissolution de la chorale des jeunes.

Panneaux vélo

Le conseil municipal autorise l'achat 2 panneaux de signalisation supplémentaires (attention aux

piétons et cyclistes) auprès de R.D. Lettrage enr. au montant de 320 \$ plus taxes pour les deux panneaux.

Pont route Binette

Une demande sera faite au Ministère des Transports pour reconstruire à neuf ce pont et aussi une demande sera faite au Ministère des Transports pour rembourser les coûts de location du pont temporaire sur cette route d'ici le 31 décembre 2005.

Présentation des comptes

Les comptes du mois de juillet 2005 pour un montant de 91 752.79 \$ sont acceptés tels que présentés et payés.

Les Jeunes Ruraux, une bonne école pour Mélissa

L'année 2004-2005 a été mémorable pour Mélissa Marcoux de Saint-Ferdinand. En plus d'avoir remporté le titre et la bourse de Jeune d'Exception, elle est aussi récipiendaire d'une bourse d'étude nationale du Millénaire et une bourse de la Fondation W. Garfield Weston.

Pour la jeune fille qui entreprend ses études collégiales en production animale, ces bourses lui procureront la sécurité financière pour les prochaines années, ce qui lui permettra de se consacrer à ses études sans s'endetter.

La bourse d'étude nationale du Millénaire lui donnera 4 000\$ renouvelable une fois et la bourse de la Fondation W. Garfield Weston 8 000\$ par année durant trois ans.

«C'est super ce qui m'arrive. Ça finit bien l'année. J'ai passé l'entrevue pour la bourse de la Fondation W. Garfield Weston le samedi à Toronto. Je suis revenue tout de suite après l'entrevue car il y avait le bal des finissants le soir même à la poly. Dès le lendemain j'ai eu une réponse positive. Il n'y a que 23 bourses de la Fondation W. Garfield Weston de remises au Canada et nous sommes deux de la région à en obtenir une. C'est la première fois que des élèves de la Polyvalente la samare posaient leurs candidatures pour obtenir des bourses de cette fondation.»

Les Jeunes Ruraux: une bonne école

Mélissa s'est toujours impliquée avec passion dans tout ce qu'elle a entrepris, que ce soit pour ses études, les spectacles - c'est une excellente chanteuse - ou ses loisirs. C'est cependant son exceptionnelle implication dans les Jeunes Ruraux qui illustre le mieux son sens de l'organisation et des responsabilités.

Elle a débuté son implication dès l'âge de trois ans et présentait des génisses dans les expositions à six ans. Elle a aussi été la plus jeune directrice du cercle à 12 ans, la plus jeune récipiendaire du prix Richard Vigneault à 14 ans et la plus jeune présidente du Québec à 15 ans après avoir occupé les postes de publiciste, secrétaire et trésorière.

Cette année encore elle est très active. Elle passera la semaine à Victoriaville pour s'occuper des animaux que son père expose à l'Expo Victo où elle fera des présentations à la journée des jeunes éleveurs et au jugement holstein. Elle ira ensuite présenter sa Canadienne à l'Exposition de Québec.

Suite à ses récentes réussites, Mélissa songe de plus en plus à poursuivre ses études en agronomie après avoir obtenu son DEC. Ce qui est certain c'est qu'elle tentera à nouveau sa chance pour obtenir d'autres bourses.

Fondation Québécoise du Cancer

Une campagne de sollicitation (porte-à-porte) aura lieu les 16, 17 et 18 septembre prochain au profit de la Fondation Québécoise du Cancer.

Sous le thème «Un don de réconfort et d'espoir», plus de 30 000 Chevaliers de Colomb se mobiliseront à travers la province avec l'objectif d'amasser 1 000 000 \$.

C'est grâce à l'appui de tous les intervenants que la fondation sera en mesure de poursuivre sa mission d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer et celle de leurs proches en offrant hébergement, écoute et réconfort à l'ensemble de la population québécoise où qu'elle soit.

À St-Ferdinand, les Chevaliers de Colomb du conseil 9149 ont confié la responsabilité de cette campagne à M. Euclide Tardif et on peut le rejoindre au 428-3697.

Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de S-Ferdinand

Tous les membres sont convoqués à
l'assemblée générale

qui aura lieu le 27 septembre prochain
à 19h30 à la salle du Presbytère

Tous sont les bienvenus

Journée colombienne

Souper spaghetti et soirée

samedi, le 15 octobre 2005 à 18h00
à la salle communautaire

Orchestre : Alain et Angela Carrier

Bienvenue à tous

Le tout sera précédé d'une messe à l'église à 16h30

Loisirs...

Un gros merci à nos moni- teurs et monitrices de l'été

Julie Bergeron

Mélanie Beaudoin

Véronique Binette

Marie-Elsa Brochu

Emmanuelle Dubois

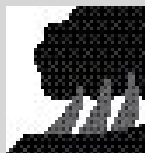
Cassy Simoneau

Sheron Vézina

pour leur excellent travail fait auprès
des jeunes de St-Ferdinand

Soccer

La saison de soccer se termine au milieu de septembre, donc venez encourager les jeunes les mardis soirs à 18h30.



Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand

**mardi, le 6 septembre 2005
à 19h30 à la salle du conseil**

Bibliothèque Municipale

••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

Mme Lucie Lamontagne au 428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

Loisirs... Loisirs... Loisirs...

Activités offertes pour l'automne pour les jeunes du primaire

- **Atelier de cuisine**
le mercredi de 15h00 à 16h00
- **Cours de théâtre**
de 15 h00 à 16 h00
(possiblement le mardi)
avec Fabienne Aubuchon
Possibilité d'atelier de bricolage pour
l'halloween et Noël sur l'heure du dîner
L'information et l'inscription suivra par le
courrier scolaire lors du retour en classe

Cours de théâtre pour les adolescents

avec Fabienne Aubuchon
Le mardi de 18h00 à 20h00
Début à la fin septembre
Présentation de la pièce au mois de
février
Coût de l'inscription \$30.00
Pour s'inscrire téléphone au 428-3413
avant le 10 septembre

Cours de Work-out pour adultes et jeunes adultes

avec Yannick Binette
Début le mercredi 28 septembre
de 18h30 à 19h30
Coût : \$70.00
pour une session de 10 cours
Inscription avant le 16 septembre
au 428-3413

Cours de baladi

Début le mercredi 7 septembre
pour se terminer le 26 octobre

Ces cours se donneront
en haut du Resto-Bar Lakeside

Informations : Sonia au 338-8357

Mois de septembre Saison de hockey

Inscription pour la saison de hockey à 2
soirs/ semaine dont un soir pour une
pratique ou du power skating (habileté
et technique de patins, sans et avec
rondelle) et le vendredi soir , ce sera
pour les joutes de hockey.

Coût de l'inscription \$ 60.00 pour toute
la saison

Payable lors de la première pratique

Inscription pour l'initiation au patin et au patinage artistique

À raison de 1 (une) heure par semaine,
le samedi avant midi

Coût : \$30.00 pour toute la saison

Payable lors du premier cours

Réservez votre heure de glace

**C'est de le temps de former vos
équipes de hockey, hockey bottine ou
ballon balai et de réserver vos soirs
de joutes au Centre Gaston Roy**

Coût de la location \$35.00 de l'heure

Diane au 428-3413